

coopération entre les pays du « Nord » et du « Sud ». Ces discussions s'inscrivaient dans le cadre d'un ordre du jour Nord-Sud chargé, mis au point de façon graduelle et axé sur des objectifs pratiques.

La création en novembre 1985 d'un comité préparatoire a, de son côté, fait avancer le dossier du lancement de la nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales, dont le Canada s'est fait le promoteur. Il a d'ailleurs encouragé la pleine participation des pays en développement au processus, pour veiller à agir dans leur intérêt et à les intégrer davantage au système des échanges internationaux.

La situation de la dette dans bon nombre de pays en développement est demeurée un sujet de grande préoccupation. Lors de la réunion annuelle du FMI et de la BIRD, tenue en octobre à Séoul, le secrétaire américain au Trésor, James Baker, a mis de l'avant des propositions en vue d'amener les créanciers, les débiteurs, les banques commerciales et les banques multilatérales de développement à coordonner leur approche pour favoriser l'ajustement dans les pays visés, par le biais de politiques axées sur la croissance. Dans cette optique, le Canada a préconisé un rôle plus grand pour la Banque mondiale et une coopération accrue avec le FMI, et il a fermement soutenu le plan Baker, particulièrement en ce qui concerne les pays les plus pauvres.

À cet égard, le Canada a appuyé l'établissement d'une nouvelle Facilité d'ajustement structurel du FMI pour venir en aide aux pays à revenus peu élevés, ainsi que la convocation prochaine de la huitième reconstitution des ressources de l'IDA (Association internationale de développement) financée par la Banque mondiale. Il s'est également dit en faveur de reconstitutions substantielles pour la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement.

Le Canada a reconnu les problèmes spéciaux des pays en développement à faibles revenus, et tout particulièrement ceux de l'Afrique sub-saharienne. Le mandat du coordinateur des secours d'urgence en Afrique, l'honorable David MacDonald, a été prorogé jusqu'en mars 1986, du fait de l'intérêt et de la préoccupation manifestés par le public à ce sujet. Au Conseil économique et social (ECOSOC) et à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a appuyé la convocation d'une session extraordinaire des Nations Unies, consacrée à la situation d'urgence en Afrique. En 1985-1986, le gouvernement a contribué plus de 850 millions de dollars à l'Afrique, en recourant aux divers mécanismes d'aide en place.

Dans le cadre de l'ONU, le Canada a continué de chercher, avec d'autres pays, à accroître l'efficacité de la CNUCED, de la Deuxième commission de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC. En septembre, il a participé activement à l'examen et à l'évaluation de la Stratégie internationale de développement de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement ainsi qu'à la revue à mi-parcours, en octobre, du Nouveau programme substantiel d'actions en faveur des pays les moins avancés.

Au chapitre de l'aide canadienne au développement, le budget déposé le 26 février a confirmé l'engagement que le gouvernement a pris afin de relever le niveau de l'aide qu'il accorde aux pays en développement. Même si la persistance du climat d'austérité a forcé à redéfinir le ratio d'Aide publique au développement (APD) par rapport au Produit national

brut (0,5 % jusqu'en 1990-1991; 0,6 % d'ici à 1995 et 0,7 % en l'an 2000), il reste que l'aide au développement est demeurée l'un des grands secteurs de croissance des dépenses gouvernementales, totalisant environ 2 milliards de dollars pendant l'année financière 1985-1986. Mais il y a surtout lieu de noter, durant cette période, l'annonce de la mise sur pied d'un programme d'aide, constitué entièrement de subventions, ce qui fait du Canada l'un des pays donateurs dont l'aide est la plus concessionnelle. En outre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a indiqué que le gouvernement envisageait des mesures visant à réduire le fardeau créé par la dette liée à l'APD canadienne offerte par le passé, tout particulièrement en ce qui concerne les pays en développement qui faisaient des efforts courageux et sérieux de réforme et d'ajustement.

Durant la période à l'étude, plusieurs examens importants de la politique d'APD ont été menées. Deux comités parlementaires ont tenu des audiences tout au cours de l'année. Il s'agit d'un comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat, chargé d'examiner la politique étrangère et la politique d'APD dans le contexte du Livre vert du gouvernement, et du Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires extérieures et le commerce international, qui s'est penché sur le dossier de l'APD.

Le Commonwealth

La crise déclenchée par la situation d'*apartheid* en Afrique du Sud a été la question la plus difficile qui s'est posée au Commonwealth au cours de l'année écoulée. Ce dossier a toujours profondément préoccupé le Commonwealth, mais l'agitation civile grandissante dans la République et les protestations provenant des quatre coins du globe ont projeté cette crise à l'avant-scène en 1985-1986, et la question a dominé l'ordre du jour de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Nassau, en octobre. Après d'intenses négociations, les dirigeants ont émis l'Accord de Nassau, qui expose une liste de sanctions économiques qu'ils ont convenu de prendre contre l'Afrique du Sud; cet accord prévoyait en outre l'établissement d'un Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, chargé de promouvoir un dialogue politique qui pourrait contribuer à un arrangement équitable de partage des pouvoirs dans ce pays. Sept chefs de gouvernement du Commonwealth (le président de la Zambie, et les premiers ministres de l'Australie, des Bahamas, du Canada, de l'Inde, du Royaume-Uni et du Zimbabwe) devaient se rencontrer pour examiner le rapport du Groupe et discuter des nouvelles mesures concertées qu'il pourrait être nécessaire de prendre.

Le Canada a continué de jouer un rôle de chef de file dans les affaires du Commonwealth. Comme 1985 avait été déclarée Année internationale de la jeunesse, il était approprié qu'une Conférence pour les jeunes, qui s'est tenue à Ottawa en juin, soit la pièce maîtresse des activités du Commonwealth. En septembre 1985, le Canada a également accueilli la douzième conférence de l'industrie forestière du Commonwealth, à Victoria, en Colombie-Britannique, ainsi que la troisième réunion du Conseil juif du Commonwealth, à Ottawa. La Saskatchewan a organisé la Conférence annuelle de l'Association des parlementaires du Commonwealth, en octobre.